

objectif sécurité



SPORTS DE MONTAGNE

La randonnée n'est pas une promenade

ENTREPRISES

En route avec la «Maison sûre» du bpa

PRODUIT DE SÉCURITÉ

Des vitrages «filmés» pour protéger les écoliers

Sommaire

EDITORIAL



Une montagne de plaisir

Avec Jean-Jacques Rousseau comme porte-drapeau, le siècle des Lumières met la montagne à l'honneur. Ses paysages fascinent, sa grandeur subjugue, sa rudesse inspire le respect. Aujourd'hui, la montagne reste un lieu d'évasion, à l'écart des turpitudes du quotidien, où certains aiment à se retrouver face à eux-mêmes. Avec la place toujours plus grande laissée aux loisirs, la montagne draine un nombre croissant d'adeptes. L'une de leurs activités favorites est la randonnée, qui jouit effectivement d'une popularité étonnamment élevée auprès de toutes les tranches d'âge.

Parce qu'elle sert des intérêts à la fois touristiques, écologiques et de santé, l'infrastructure dévolue à la montagne est importante dans notre pays. Mais des chemins pédestres attractifs ne font pas tout. Pour preuve, les quelque 9 000 accidents, dont 40 décès, recensés chaque année. Vous le découvrirez au fil des pages de ce magazine: partant du principe que la montagne, ça s'apprend, le bpa s'est allié aux principaux partenaires dans le domaine (Suisse Rando, Remontées mécaniques suisses, etc.) pour développer un programme de sensibilisation. Celui-ci se traduira entre autres par une campagne axée sur l'importance de la responsabilité de chacun par rapport aux choix des randonnées, à la préparation préalable et aux objectifs visés. Toutes choses trop souvent banalisées, et pourtant des éléments clé pour une appréhension lucide de la montagne, de ses dangers, et des mille bonheurs à y trouver!

Magali Dubois

EN CHIFFRES

Nouvelles règles pour les vélos électriques 3

DOSSIER SPORTS DE MONTAGNE

«La randonnée n'est pas une promenade»: entretien avec la spécialiste du bpa Monique Walter 4

CI Murs d'escalade: ensemble contre les accidents en escalade 6

Point de vue de Brigitte Buhmann, directrice du bpa: droit au risque ou droit à la sécurité? 7

Au CAS, la formation s'écrit en majuscules 8

SUR LE TERRAIN

Entreprises
En route avec la «Maison sûre» du bpa 10

Communes
Ascona: le Teatro San Materno s'offre une nouvelle jeunesse 12

Partenaires
Commission spécialisée Equipements d'aires de jeux: «L'échange est très enrichissant» 14

Communes
Des vitrages «filmés» pour protéger les écoliers 15

CAMPAGNE

«Slow Down. Take it easy» avec de nouveaux partenaires 16

IMPRESSUM

Editeur: bpa – Bureau de prévention des accidents, Hodlerstrasse 5a, CH-3011 Berne, info@bpa.ch, www.bpa.ch, tél. +41 31 390 22 22

Changements d'adresses: abo@bpa.ch

Rédaction: Ursula Marti (wortreich gmbh), Magali Dubois (bpa), Rolf Moning (bpa), Tom Glanzmann (bpa)

Adresse de la rédaction: Ursula Marti, wortreich gmbh, Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne, objectif@bpa.ch, tél. +41 31 305 55 66

Traduction: Lionel Felchlin (bpa)

Illustrations et photos: page 1: sondereggerfotos; page 2: Daniel Rihs; pages 4, 7, 8, 9, 16: Iris Andermatt; pages 5, 11: bpa; page 6 (grimpeur): Ruben Wyttenbach; pages 10, 13, 15: Giovanni Antonelli; page 12: Stadt Ascona; pages 7 (Lerch), 11 (Bruttomesso), 14: mises à disposition

Mise en page: SRT Kurth & Partner AG, Ittigen **Impression:** UD Print AG, Lucerne, impression climatiquement neutre

Tirage: Allemand: 9200, Français: 3300, Italien: 1100. Parution trimestrielle.

© L'utilisation et la citation d'articles ne sont possibles qu'avec l'accord de la rédaction et moyennant l'indication exacte des sources.

Nouvelles règles pour les vélos électriques

BOOM DES VÉLOS ÉLECTRIQUES Soixante-neuf tués et blessés graves: relevés pour la première fois en 2011, les chiffres concernant les dommages corporels graves liés à la pratique du vélo électrique montrent clairement que le Conseil fédéral a eu raison d'adapter les prescriptions à cette nouvelle réalité.

Les vélos électriques ont le vent en poupe, la palette de produits proposés est en hausse. Si les vélos à assistance électrique permettent d'aller plus rapidement, le risque d'accident augmente également à ces vitesses. Cette situation a incité le Conseil fédéral, à l'instigation du bpa, à adapter les règles en vigueur à l'évolution de la technique et à les simplifier. Pour renforcer la sécurité, il a révisé deux ordonnances qui traitent notamment des vélos électriques, considérés comme des «cyclomoteurs». Elles font désormais la distinction entre les vélos électriques lents et les vélos électriques rapides. Les vélos électriques lents sont considérés comme des cyclomoteurs légers avec une assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h et une puissance de moteur maximale de 500 watts, aucune plaque de contrôle n'est requise. Les vélos électriques ra-

pides sont considérés comme des cyclomoteurs avec une assistance au pédalage de 25 à 45 km/h et une puissance



de moteur jusqu'à 1 000 watts. Une plaque de contrôle est nécessaire.

Pour ces deux catégories, les remorques pour enfants sont autorisées et les cyclistes sont tenus d'utiliser la piste cyclable. Ces deux modifications, et bien d'autres encore, sont déjà entrées en vigueur le 1^{er} mai 2012. A partir du 1^{er} juillet, les nouvelles dispositions

relatives au casque cycliste seront applicables. Le port du casque sera obligatoire pour les vélos électriques rapides. Pour des raisons de sécurité, le Conseil fédéral recommande aussi de porter un casque conforme à la norme EN 1078 sur les vélos électriques avec une assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h, ce qui correspond aux recommandations du bpa.

Les vélos électriques avec une assistance au pédalage supérieure à 45 km/h sont considérés comme des «motos». **mor**

Pour de plus amples informations:

- Brochure du bpa «Vélos électriques – Pédalage assisté en toute sécurité»: www.bpa.ch/commander (n° d'article 3.121)
- www.ofrou.admin.ch (mot clé «vélo électrique»)

ZOOM

Le dossier de sécurité «Trafic cycliste» fait peau neuve

Sur mandat du Fonds de sécurité routière (FSR), le bpa a remanié son dossier de sécurité «Trafic cycliste», publié en 2005. De nouvelles méthodes d'analyse ont permis d'affiner et d'actualiser les données relatives à l'accidentalité, aux facteurs de risque et à la prévention. Ce remaniement n'a guère de réper-

cussions sur les principales mesures de prévention, comme le souligne l'auteur Esther Walter, de la section Recherche au bpa: «Les améliorations infrastructurelles, un réseau cyclable cohérent et un abaissement des limitations de vitesse dans les quartiers en particulier, sont primordiales.»

Mais les cyclistes peuvent contribuer à leur propre sécurité en adoptant un style de conduite défensif et en portant un casque. Un casque adapté à la tête du cycliste et bien ajusté permet de réduire la probabilité de blessures à la tête d'environ 40%. **um**

«La randonnée n'est pas une promenade»

RESPONSABILITÉ PERSONNELLE La randonnée est le sport par excellence en Suisse. En montagne notamment, ce sport populaire n'est pas sans danger et entraîne chaque année plus de 40 décès. Il est donc essentiel d'encourager le sens des responsabilités. Entretien avec Monique Walter, experte du bpa et enseignante de sport.

Monique Walter, vous vous consacrez à la prévention dans la pratique de la randonnée depuis de nombreuses années. Avez-vous déjà vécu une situation critique?

Heureusement pas moi-même, mais j'ai déjà observé quelques situations critiques. A l'instar d'un couple dans la montée vers la cabane de Blüemlisalp qui n'avait pas parcouru la moitié du chemin, mais dont l'une des deux personnes était déjà épuisée. Elles n'avaient pas prévu de dormir à la cabane et voulaient monter et redescendre le même jour. Elles avaient présumé de leurs forces et n'avaient pas planifié leur journée. Notre groupe a pu les convaincre de rebrousser chemin. Voilà un aspect essentiel de la prévention des accidents: réagir aux problèmes au lieu de les ignorer et de s'obstiner.

Pour la plupart des gens, la randonnée est un sport sans danger. Les statistiques sont d'un tout autre avis: la randonnée est le sport qui fait le plus de morts en Suisse. Pourquoi?

La randonnée est très populaire, un tiers de la population suisse et la moitié des touristes étrangers la pratiquent. Par rapport au nombre important de personnes, les quelque 9000 accidents qui se produisent chaque année ne sont même pas si nombreux. Ce qui est grave, c'est le nombre excessif de décès, plus de 40 par an. Faire un faux pas peut vite avoir des conséquences fatales sur le terrain.



Monique Walter, experte du bpa pour les sports de montagne, recommande de planifier les randonnées avec circonspection (itinéraire, durée, météo, matériel) et de tenir compte des capacités personnelles.

Quel est l'accident typique de la randonnée?

La chute. Une personne chute par exemple sur un sentier en se heurtant la tête ou en se foulant le pied. Ou dans un éboulis ou une pente raide.

Comment?

L'élément déclencheur est souvent un faux pas ou une glissade qui nous fait perdre l'équilibre. La raison en est le plus souvent l'inattention ou la fatigue. Il s'agit souvent d'un concours de circonstances: des souliers inadaptés, des sentiers glissants après un orage, le manque de concentration et de sûreté du pas, le froid et la soif, la précipitation – et c'est déjà trop tard.

On entend aussi parler de randonneurs qui doivent être secourus en raison de problèmes circulatoires.

Oui, ce sont des problèmes de santé, souvent provoqués par un effort excessif, mais qui peuvent aussi se produire dans un autre cadre que la randonnée et ne sont pas considérés comme des accidents. Les sauveteurs doivent de plus en plus intervenir pour secourir des randonneurs indemnes qui sont bloqués à un endroit délicat et ne parviennent plus à continuer ou à faire demi-tour.

Que faudrait-il pour réduire notablement le nombre d'accidents?

Les gens devraient prendre conscience que la randonnée n'est pas une simple promenade, mais un sport! Avec des exigences en matière d'équipement et d'aptitudes. De plus, une randonnée en montagne doit être planifiée et préparée. Une bonne gestion du temps est nécessaire, il faut tenir compte des conditions météorologiques et du tracé, avoir assez de vivres et de bons vêtements, évaluer correctement et prendre en compte les capacités et la condition physique des membres d'un groupe.

Donc une question de responsabilité personnelle?

Oui, clairement. Les accidents dans la pratique de la randonnée ne se produisent normalement pas en raison de l'infrastructure – nos chemins de randonnée sont excellents – ou d'une législation lacunaire. Pour éviter des accidents, il faut s'attaquer au comportement. Nous devons en appeler à la responsabilité personnelle.

A vrai dire, l'ensemble des randonneurs devraient être informés des dangers et du bon comportement à adopter. Comment mieux les faire connaître?

C'est la grande difficulté. Les randonneurs ne doivent pas suivre de formation, ils ne sont la plupart du temps pas membres d'une association qui transmet systématiquement les règles de sécurité. Partant, nous essayons d'informer «sur place», par exemple au moyen d'affiches dans les stations de remontées mécaniques et les cabanes, ou d'atteindre les randonneurs lors de la planification sur les sites Internet correspondants.

Quelles activités de prévention le bpa et ses partenaires sont-ils en train d'entreprendre?

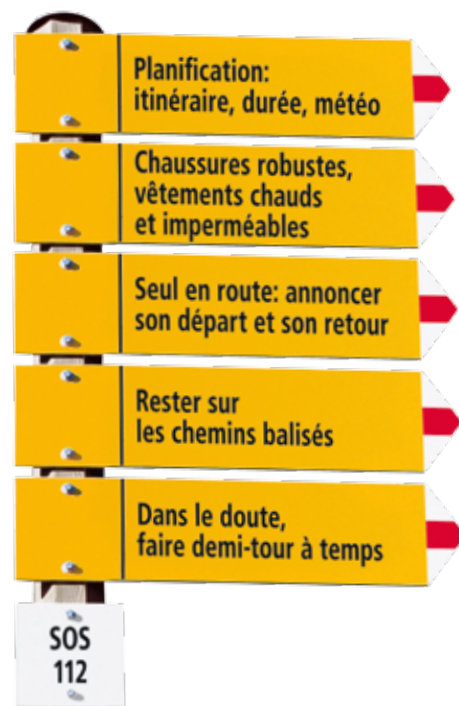
Pour l'heure, nous planifions une nouvelle action en collaboration avec la Fédération suisse de tourisme pédestre et les Remontées mécaniques suisses, qui porte sur les exigences d'une randonnée pour les adeptes de la montagne et sur l'auto-évaluation correcte de sa forme physique. Nous envisageons un dispositif permettant de découvrir ses propres limites de manière ludique.

Pourquoi l'auto-évaluation précisément?

Près de 65 % des accidents de randonnée mortels concernent des hommes de plus de 50 ans. A cet âge, la condi-

tion physique baisse progressivement sans qu'on s'en aperçoive ou qu'on veuille s'en apercevoir. Souvent, on est en route avec un groupe où l'on veut suivre le rythme. On en demande trop à son corps et c'est dangereux. Voilà ce que nous aimerions thématiser.

Interview: **Ursula Marti**



Respecter ces règles, c'est ne prendre aucun risque.

Ensemble contre les accidents en escalade

CI MURS D'ESCALADE L'escalade en salle est populaire. Un sport qui sollicite les muscles et l'esprit et qui présuppose de la technique. En 2007, des exploitants de salles d'escalade ont créé la communauté d'intérêts (CI) Murs d'escalade. Objectif: garantir la sécurité et la qualité de l'escalade sportive en salle. Son engagement a de l'effet.



Pour grimper, il faut connaître les règles de sécurité.

Andrea Lerch, guide de montagne et président de la communauté d'intérêts (CI) Murs d'escalade, regarde attentivement autour de lui dans sa salle d'escalade Pilatus Indoor à Root (LU). Il semble satisfait: «La CI a permis de renforcer notablement le niveau de sécurité dans les salles d'escalade. L'une des raisons en est le triage que nous effectuons à l'entrée.» Pour grimper, il faut d'abord répondre à certaines questions et justifier de ses connaissances, notamment faire un nœud d'assurage. «Pour moi, les exploitants de salles d'escalade ne sont pas du personnel de surveillance. Rien que l'expression sug-

gérerait aux grimpeurs une fausse sécurité», déclare Andrea Lerch. «Il est d'autant plus important que nous informions les adeptes de l'escalade sur les mesures de sécurité nécessaires en les accueillant et que nous déterminions s'ils disposent des compétences nécessaires.»

Le Club alpin suisse (CAS) a initié la fondation de la CI Murs d'escalade selon le modèle d'associations similaires dans les pays voisins. Depuis cinq ans, la communauté d'intérêts établit progressivement des standards de sécurité, lentement mais sûrement. Ce n'est pas si simple, car les salles d'escalade en Suisse sont très disparates.

Nouvelle formation

Les règles pour l'escalade en salle sont particulièrement importantes. Standardisées, elles sont accrochées par l'ensemble des exploitants de salles membres de la CI, tandis que la brochure «Grimper en sécurité», publiée par le bpa et le CAS, y est distribuée. «Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir compter le CAS et le bpa parmi nos membres, en plus de nombreuses salles d'escalade», se réjouit Andrea Lerch. «En définitive, nous sommes sur la bonne voie!»

D'autres projets sont en cours d'élaboration. «Notre prochain projet vise à réglementer la formation pour enseigner l'escalade en salle, que personne ne propose encore», pense An-

drea Lerch. Il existe bien une formation d'enseignant en escalade, mais qui se concentre sur l'escalade en extérieur. D'après lui, c'est une toute autre discipline, qui requiert d'autres aptitudes

«Notre prochain projet vise la formation pour enseigner l'escalade en salle.»

(voir la contribution en pages 8 et 9). Le guide de 39 ans parle par expérience. C'est un grimpeur passionné depuis ses seize ans.

Vanessa Kuhn

Pour de plus amples informations:

- www.kletteranlagen.ch
- L'affiche et la brochure «Grimper en sécurité» sont disponibles sur le site www.sac-cas.ch (En chemin/Sécurité/Grimper en sécurité)



Andrea Lerch est président de la communauté d'intérêts Murs d'escalade.

Droit au risque ou droit à la sécurité?

POINT DE VUE de Brigitte Buhmann, directrice du bpa, sur les attentes des sportifs en extérieur par rapport à la sécurité et au risque.

Les sports de plein air ont la cote. Du VTT, des sports de neige, de la baignade, de la navigation et du parapente à la randonnée et à l'escalade, la palette est riche. Les risques qui en découlent sont généralement sous-estimés, bien que les statistiques des accidents de sport – près de 120 tués et 10 000 blessés graves par an – parlent d'elles-mêmes. Ces accidents engendrent des coûts à hauteur de 1,8 milliard de francs.

D'après une opinion très répandue, de nombreux adeptes de sports de plein air sont principalement attirés par les sensations fortes, ce qui ne correspond pas à la réalité, comme le révèle une enquête du Management Center d'Innsbruck réalisée en 2007. Les principaux facteurs de motivation sont le plaisir, l'expérience commune avec des amis et le renforcement de la confiance en soi. Seuls 5 % des sondés ont indiqué la «sensation ultime» comme motif. On peut en déduire que les activités de plein air ne se déroulent pas en raison, mais en dépit du risque. Seules quelques personnes revendiquent donc un droit au risque.

En revanche, la plupart des gens attendent un droit à la sécurité. Il est intéressant de constater que les risques sont uniquement acceptés dans la mesure où ils peuvent être (soi-disant) contrôlés: si le risque dépend de mon propre comportement, je l'accepte, car je crois que je peux le contrôler. Par contre, je n'accepte pas les risques liés à une infrastructure faillible ou au comportement des autres.



La directrice du bpa **Brigitte Buhmann**: «Les activités de plein air n'ont pas lieu en raison, mais en dépit du risque.»

Cette assertion est documentée par des observations subséquentes aux accidents. Après le grave accident de canyoning au Saxetenbach en 1999, où il n'y a pas eu de mauvais comportement de la part des participants, le nombre de touristes a diminué. A l'inverse, la demande pour les excursions correspondantes a parfois même augmenté suite à des accidents de plein air résultant d'erreurs commises par les adeptes de ces sports. Il en va d'ailleurs de même pour la motivation de nombreux chauffards dans la circulation routière: ils croient avoir le risque sous contrôle. Par contre, ils n'accepteraient jamais une voiture peu sûre au plan technique ou des lacunes infrastructurelles.

Par rapport aux sports de montagne: les adeptes de l'escalade ou de la randonnée sont prêts à accepter le risque de

chute à la suite d'une inattention. Mais la plus grande sécurité possible est exigée de l'infrastructure (couloirs, chemins de randonnée, pitons d'assurage, secours, etc.).

Ces attentes claires de la part des sportifs peuvent aussi constituer une grande chance pour le tourisme. Les régions touristiques qui misent systématiquement sur des standards de sécurité élevés pour leur infrastructure et leurs offres de loisirs peuvent les utiliser comme avantage concurrentiel et marquer des points auprès de leurs clients.

Partant, le bpa s'engage au sein de la fondation Safety in Adventures (www.safetyinadventures.ch) pour que la sécurité dans le cadre des offres commerciales de plein air soit de la plus haute importance pour les clients. ●

Au CAS, la formation s'écrit en majuscules

COURSES D'ESCALADE Tout le monde veut apprendre l'escalade. Au CAS, les chefs de course sont formés avec soin pour pouvoir transmettre leur savoir à leurs groupes – une contribution précieuse à la prévention des accidents. objectif sécurité a assisté à un entraînement du CAS Pilatus.



Le chef de course **Peter Erni** (3^e depuis la droite) s'entraîne avec son groupe au-dessus de l'Alpnachersee.

Les mousquetons cliquent, on met les casques et on parle boutique. «Nœud en oreille de lapin, demi-nœud d'amarre, nœud de huit ou Prusik»: ce qui sonne singulier au profane est naturel pour les adeptes de la grimpe du CAS Pilatus. Bien entraînés et sous la direction experte de Peter Erni, ils escaladent pour la première fois de la saison en extérieur, dans le jardin d'escalade «Rivella» au Lopper.

Les adeptes de l'escalade sportive doivent toujours tenir compte des mesures de sécurité les plus récentes. Aujourd'hui, Peter Erni explique ce qui a changé dans l'équipement du relais selon le club alpin allemand. Le groupe discute de l'utilisation correcte des systèmes et des anneaux d'assurage, notamment de l'emploi optimal et sûr de la daisy chain. «C'est un moment critique quand un grimpeur arrive en haut du relais et s'assure lui-même. Il est non seulement important qu'il connaisse chaque prise, mais aussi qu'il communique bien en bas quand il s'est attaché», explique Peter Erni.

Le défi

Au Club alpin suisse (CAS), la formation et le perfectionnement s'écrivent en majuscules. Les chefs de course du CAS Pilatus doivent régulièrement suivre des cours de perfectionnement sous la houlette de guides de montagne et d'experts. Des modules spécifiques traitent de thèmes tels que la technique

d'assurage, le sauvetage improvisé, le checking des risques ou le maniement d'une corde cassée pour descendre en rappel. A l'avenir, le CAS vise à ce que les chefs de course et les responsables de cours obtiennent aussi une certification esa en sus de la formation spécifique.

En tant que responsable, Peter Erni doit faire face à plusieurs défis. «Quand je fais de l'escalade avec un groupe, j'ai l'œil à tout. Tout le monde n'a pas le même bagage», dit-il le regard fixé sur la falaise, où le groupe est en train de grimper. Chaque prise représente une décision, l'escalade demande beaucoup de concentration. Il faut observer de nombreuses règles simples, comme le contrôle du partenaire ou la vérification que les mousquetons sont bien visés. «En fin de compte, notre vie est suspendue à la paroi», résume Peter Erni.

La formation

Les cours transmettent des connaissances approfondies. «Selon le module, nous organisons un contrôle de qualité pour être tout à fait sûrs que la matière du cours est bien restée», explique Peter Erni. En termes de formation et de perfectionnement, le CAS Pilatus est exemplaire, ce qui résulte notamment de la forte hausse du nombre de membres ces dernières années après une simplification de la procédure d'admission. La section Pilatus compte actuellement près de 7000 membres. Mais suite à ces nombreuses adhésions, le niveau de connaissance des membres concernant les randonnées, les tours en montagne et l'escalade a notablement diminué. Par ailleurs, les groupes sont devenus plus grands. Les chefs de course doivent donc fournir un engagement plus important. Le CAS a créé une brochure, des affiches et des manuels de concert avec le bpa. La brochure «Grimper en sécurité» est recommandée en complément des cours. Pour la commander, prière de consulter la page 6.

Vanessa Kuhn



L'escalade demande de la technique, de l'habileté et de la force.

Club alpin suisse

Le Club alpin suisse (CAS) réunit celles et ceux que la montagne intéresse, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur langue, de leur religion ou de leurs origines. Depuis sa création en 1863, le CAS participe au développement de l'environnement alpin et de l'alpinisme. Cette tradition constitue la base de son engagement en faveur d'une pratique responsable des sports de montagne

et d'un large accès à l'espace alpin. Le CAS entretient notamment plus de 150 cabanes de montagne, offre des cours de formation en sports alpins et exploite une très riche bibliothèque.

Pour de plus amples informations:

- www.sac-pilatus.ch ou
- www.sac-cas.ch

En route avec la «Maison sûre» du bpa

DÉMONSTRATION Le service Formation du bpa s'est doté d'un nouvel outil pour ses actions de sensibilisation aux accidents domestiques: une maison constituée de deux pièces truffées de dangers à découvrir et à supprimer. objectif sécurité a suivi l'une de ces opérations au siège de Migros Genève.



Les visiteurs de la maison du bpa sont aux aguets... Attention, un danger peut en cacher un autre!

Comme une image vaut mille mots, une expérience vaut probablement mille théories. C'est le principe de la Maison sûre, dans laquelle les collaborateurs du secteur Logistique de Migros Genève ont mené l'enquête. Munis d'une feuille de contrôle, ces derniers ont d'abord traqué, une dizaine de minutes durant, les quelque 80 dangers que recèlent la cuisine et la salle de bain de la maison en question. Sur une surface de 50 m², les deux pièces permettent qu'on s'y déplace aisément, en groupes de quinze à vingt personnes.

Dans un silence quasi religieux, les sols ont été examinés, les tiroirs ouverts, les objets manipulés... «Pour avoir fait l'expérience quelque fois, nous avons constaté que le nombre de dangers re-

pérés est souvent d'une dizaine, guère plus», commente Gaby Grau, conseillère prévention en entreprise. Et d'ajouter: «Les visiteurs focalisent tellement sur les risques qu'ils font l'impasse sur les éléments de sécurité; or, il y en a tout de même quelques-uns!»

Astuces en tous genres pour plus de sécurité

Après l'entrée en matière, Gaby Grau prend les commandes. En commençant par la salle de bain, l'animatrice du bpa rend ses hôtes attentifs à tout danger potentiel, tant pour les adultes que pour les enfants de la maisonnée. Au passage, quelques bons trucs inspireront les visiteurs: «Une poignée pour s'y accrocher en sortant de la douche,

voilà ce qui manque encore à ma salle de bain!», lance l'un d'eux. Il faut dire que les possibilités ne manquent pas pour augmenter la sécurité d'une salle de bain: les catelles à sable de quartz remplacent avantageusement les tapis antidérapants. Mais à défaut, ces derniers sont un must absolu pour éviter les glissades. Dans la même veine, Gaby Grau rappelle quelques bons trucs: étagères bien fixées au mur, pharmacie placée à une hauteur d'1 mètre 60, produits toxiques inaccessibles aux plus petits, régulateur d'eau chaude bloqué à 38 degrés... Autant de gages de sécurité, tantôt évidents, tantôt moins connus.

Vient le tour de la cuisine. Certains éléments sautent aux yeux de nos détectives d'un jour, tels ces manches de casseroles tournés vers l'extérieur, ou cette bonbonne de gaz qui n'a pas sa place en cuisine. Une démonstration plus inattendue frappe les esprits: le feu prend de manière instantanée lorsque des piles, qui ne sont jamais déchargées à 100%, entrent en contact avec de la laine de verre. Avis aux bricoleurs qui feraient bien de vérifier ce qu'ils jettent dans la poubelle de leur atelier. C'est aussi l'occasion de rappeler que les détecteurs de fumée rendent de bons et loyaux services. Un participant raconte: «Ma famille et moi avons été sauvés d'un incendie grâce à un détecteur; depuis, ce produit a fait des émules auprès de mes amis.»

«Une expérience qui met en éveil»



Directeur des ressources humaines à Migros Genève, Jean-Charles Bruttomesso évoque les motivations de la démarche effectuée en collaboration avec le bpa.

objectif sécurité: M. Bruttomesso, pourquoi avoir voulu vous concentrer sur les accidents domestiques durant cette semaine de sensibilisation?

J.-Ch. Bruttomesso: En automne 2010,

Migros Genève a été la première entreprise romande à être labellisée en tant que «friendly work space». Elle se doit donc de mettre en place un dispositif de gestion de la santé et de la sécurité dans l'entreprise, avec un suivi adéquat des absences. Or, en analysant notre absentéisme, nous avons constaté qu'en cette même année 2010, 10% de notre personnel avaient subi un accident non professionnel, avec une prédominance d'accidents dans l'habitat et le jardin.

La Maison sûre du bpa répond-elle à vos attentes?

Parfaitement. Elle est un excellent complément aux actions de prévention

ponctuelles que nous menons déjà. Les informations données sont concises et surtout accessibles à tous, même à ceux d'entre nos collaborateurs qui maîtrisent moins bien le français. C'est une expérience qui met en éveil. Et comme on est en phase avec la réalité, le passage à l'action et la correction peuvent être immédiats.

En avez-vous retiré quelque chose à titre personnel? Des changements s'imposent-ils à votre domicile?

J'ai noté sur un post-it les vérifications auxquelles je vais procéder ce soir ... md

Après une heure de visite, les réactions sont unanimes. Présentation claire, compétente et enthousiaste, consignes concrètes, et beaucoup repartiront à leur domicile avec l'intention d'être plus vigilants, voire même de procéder à quelques interventions. Emmené cette fois-ci par un autre conseiller prévention du bpa, Raphael Burry, un nouveau groupe vient à son tour vivre l'expérience.

En tout, pas moins de 300 collaborateurs du secteur Logistique de Migros Genève auront bénéficié de 25 formations dispensées sur une semaine. Un succès de taille pour l'une des premières actions de ce type en Suisse romande. Au préalable, Migros Genève avait bénéficié des conseils spécialisés du bpa pour déterminer les besoins en matière de prévention et analyser les outils à disposition. C'est dans ce cadre que la Maison sûre s'est avérée être le meilleur moyen de répondre aux préoccupations de l'entreprise.

Magali Dubois

TEMPS LIBRE



Water safety run 2012

La campagne sécurité aquatique entre dans sa seconde saison: cet été, Didi la douche se rendra aussi dans de nombreuses piscines, foires et campings aux quatre coins de la Suisse. Didi et son équipe surprendront notamment les visiteurs à la BEA à Berne, à la FamExpo à Winterthur, dans cinq campings du TCS et près de 30 piscines. Didi sou-

haite informer le plus de parents possible sur les dangers qui guettent les enfants dans et au bord de l'eau et leur transmettre le message suivant: «Ayez vos enfants à l'œil. Les plus petits à portée de main.» Les dates des différentes étapes sont régulièrement complétées sur le site: www.water-safety.ch.

Ascona: le Teatro San Materno s'offre une nouvelle jeunesse

SÉCURITÉ ET PATRIMOINE Quasi à l'abandon durant plusieurs années, le Teatro San Materno arbore désormais des façades flambant neuves. Une métamorphose à laquelle le délégué à la sécurité Claudio Duca a activement participé.



Le délégué bpa à la sécurité **Claudio Duca** devant le théâtre restauré ... et sécurisé.

Construit par l'architecte Carl Weidmeyer pour Charlotte Bara, danseuse d'origine allemande immigrée à Ascona, le Teatro San Materno était un endroit d'expérimentation artistique durant les années 1930: spectacles de danse, représentations théâtrales, concerts, entraînements de gymnastique, tout y trouvait sa place, même les chambres pour loger les artistes à l'étage supérieur. Construit en ciment armé, avec un toit plat où les danseurs s'adonnaient à leur art en plein air, le Teatro se prévaut d'une architecture dynamique: un balcon fait le tour de la façade et de vastes fenêtres symbolisent l'ouverture des lieux sur le monde. Inscrit au patrimoine culturel du canton du Tessin en 1995, le Teatro a longtemps été délaissé. Au point d'ailleurs que sa récupération n'allait pas de soi au moment où la commune, sous la supervision du service des biens culturels cantonal, a envisagé sa restauration.

La voie des compromis

Les délégués bpa à la sécurité en font souvent l'expérience: concilier les exigences de sécurité avec la sauvegarde d'un héritage architectural n'est pas une mince affaire. Ce n'est pas Claudio Duca, délégué à la sécurité à Ascona, qui démentira. «La sécurité ne pouvait pas être laissée au hasard, ce d'autant plus que le Teatro est désormais régulièrement visité et exploité pour des spectacles. Mais au début, le message était clair: un monument historique doit être accepté tel quel; il ne peut être modifié par des éléments de protection», commente-t-il. Il a donc fallu des discussions, notamment autour de la question de la responsabilité en cas d'accident, pour faire admettre que la sécurité devait faire partie intégrante du projet de restauration du Teatro. Dès lors, des barrières et des mains courantes ont été installées et un parcours a été mis en place de sorte que le bâtiment soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Il reste bien quelques

barrières non conformes aux normes sur des balcons, mais on a fait le choix d'en interdire l'accès au public.

De quoi satisfaire Claudio Duca: «Le dialogue a payé, on a finalement mené à bien un projet qui tient à la fois compte des intérêts historiques et de ceux de la prévention des accidents. Avec quelques compromis pour des endroits où le grand public ne va pas.» A nouveau ouvert au public depuis trois ans, le Teatro témoigne d'un passé artistique florissant, et contribue au charme de la jolie bourgade d'Ascona.

Magali Dubois

FALLAIT Y PENSER



Turbosieste publique: une action du bpa dans les communes

Grâce au soutien de son délégué à la sécurité José Loureiro, la commune de Cologny a sensibilisé les automobilistes aux bienfaits de la sieste en cas de fatigue au volant. Ainsi, une zone de turbosieste éphémère a été aménagée sur le quai de Cologny le 14 mars

2012. Prévue également dans d'autres communes, l'action vise à rappeler que la seule mesure efficace contre la fatigue est une sieste de 15 minutes, aussi après le repas, avant de reprendre la route. Pour de plus amples informations: www.turbosieste.ch **md**

«L'échange est très enrichissant»

COMMISSION SPÉCIALISÉE ÉQUIPEMENTS D'AIRES DE JEUX Les aires de jeux doivent être attractives, mais sûres. Mais que veut dire «sûr» précisément? Une nouvelle commission spécialisée discute des questions ouvertes et veille à ce que les normes soient interprétées de manière uniforme.

«Nous aimerions que tous les spécialistes disent la même chose quand ils répondent à des questions concernant la sécurité sur les places de jeux pour enfants», déclare Manfred Engel, responsable de la section Habitat/Loisirs du bpa. Partant, le bpa a institué la nouvelle commission spécialisée «Équipements d'aires de jeux». La force de cette instance est d'être non seulement composée d'experts de la sécurité, mais aussi de concepteurs d'aires de jeux, de fabricants et d'importateurs d'équipements. «L'échange est très enrichissant», explique Manfred Engel en guise de bilan. Depuis un an, la commission a traité 22 questions sur des thèmes généraux et les équipements de jeux.

Il existe bien des lois et des normes, mais les équipements d'aires de jeux sont souvent très spéciaux, parfois même des pièces uniques. La commission doit alors débattre sur la façon d'interpréter concrètement les normes. Il est par exemple toujours question des exigences techniques que doit remplir le dispositif de protection contre les chutes d'un pont suspendu. La

norme SN EN 1176:2008-1 ne donne pas d'indications précises, ce qui peut entraîner de mauvaises interprétations.

En cas d'ambiguïtés pareilles, la commission noue des contacts avec les groupes d'experts européens et entretient un intense échange de connaissances. Dans une prochaine étape, elle aimerait aussi faire office de point de contact pour d'autres instances ou la population.

Ursula Marti

Grand engagement de la branche



Pius Winiger, Oeko-Handels AG.

«En participant à la commission spécialisée Equipements d'aires de jeux, j'ai la possibilité de présenter des «problèmes» pratiques, d'en discuter avec des spécialistes et d'élaborer des ébauches de solutions.»



Josef Peter, IRIS-Spielwelten GmbH.

«Par notre engagement, nous voulons contribuer à la réalisation de bonnes places de jeux qui encouragent les enfants dans leur développement et sont de qualité comme espace de rencontre et de vie.»



Daniel Fuchs, Fuchs Thun AG.

«La collaboration est très intéressante pour notre entreprise, car les découvertes dans le domaine de la sécurité sont immédiatement intégrées dans le développement et la production de nos équipements.»

Autres membres de la commission: Andreas Hochstrasser, service des espaces verts de la ville de Zurich; Lukas Knoblauch-Meyer, Swiss TS Technical Services AG; Manfred Engel, bpa; Robert Nyffenegger, bpa.

Des vitrages «filmés» pour protéger les écoliers

PRODUIT DE SÉCURITÉ Depuis quelques années, les écoles d'Yverdon-les-Bains montrent l'exemple en revêtant systématiquement leurs vitrages de feuilles en polyester protectrices. Résultat: plus de bris de verre dangereux, et aucun accident à déplorer.

Il y a cinq ans, le collège de la Place d'Armes, à Yverdon-les-Bains, a vécu un cauchemar: des élèves se sont bousculés devant la porte d'entrée, et la vitre a explosé en centaines d'éclats. Une jeune fille a alors perdu l'équilibre, tombant juste à côté de morceaux tranchants. «Il fallait agir, et vite, pour sécuriser ces vitres», souligne Georges Nicolet, ancien responsable de l'entretien des bâtiments scolaires de la ville. «Nous connaissions l'entreprise Glaslook à Romont et les avons contactés afin qu'ils posent des films de sécurité sur tous les vitrages du rez-de-chaussée. Et ce, dans toutes les écoles d'Yverdon.»

Une précaution exemplaire

Des films de sécurité? De grandes feuilles transparentes qui, apposées sur les vitres, «bloquent» la chute des morceaux de verre en cas de choc. Constitués de polyester, ces films protecteurs permettent de parer à divers problèmes: vandalisme, effraction, UV, chaleur solaire, regards indiscrets ou graffitis. Ils protègent les personnes lors de chocs contre les vitrages et retardent l'intrusion en cas d'effraction. Appliqués sur les vitres, ils en maintiennent les bris lorsqu'elles se cassent. C'est ce qui vaut à ce produit de détenir le label de sécurité du bpa.

La précaution prise par Yverdon est exemplaire, d'autant plus que les bris de vitrages sur l'ensemble des écoles de la ville – causés en majorité par du vanda-



Vitrages de protection: aux commandes de l'entretien des bâtiments scolaires, **Bernard Pascalis** se réjouit du plus de sécurité offert par la ville à ses écoliers.

lisme ou des jeux de ballons – coûtent en moyenne 50 000 francs par année au service de l'urbanisme. «Il n'y a pas de volonté politique d'assurer les vitrages des bâtiments scolaires. Nous payons donc tout de notre poche, mais tant pis: c'est notre responsabilité de chercher à assurer systématiquement la sécurité des enfants», remarque Bernard Pascalis, successeur de Georges Nicolet.

Ainsi, il y a dix-huit mois, des bureaux ont été transformés en un «Espace Jeunes», dont les vitres ont été pourvues d'un film de sécurité. Dans le bâtiment communal des Serres et Jardins, les baies vitrées du vestiaire sont recouvertes d'un film obscurcissant, ce qui permet d'y conserver une température agréable. Et à l'Espace Jules Verne, à la Maison d'Ailleurs, les livres et documents ne jaunissent pas grâce à un film anti-UV.

Véronique Kipfer

Label pour les produits sûrs

Avec son label de sécurité, le bpa veut contribuer à promouvoir des produits conçus de manière à éviter les accidents ou à en amoindrir les conséquences. Ce label permet aux consommateurs d'acheter un nouveau produit en toute connaissance de ses vertus protectrices. Les films de sécurité pour vitrages proposés par Glaslook font partie des quelque 89 produits labellisés.

Pour de plus amples informations:

- www.bpa.ch, onglet «Produits sûrs»
- www.glaslook.ch

 **bfu bpa upi**
Sicherheit · Sécurité · Sicurezza

Slow Down. Take it easy avec de nouveaux partenaires

Franky Slow Down encourage l'adoption d'un style de conduite adapté avec beaucoup de charisme. Et avec tant de succès que la campagne a été prolongée d'une année. Le bpa œuvre désormais avec la chaîne de restaurants Marché, les stations-services et shops de Migrol/migrolino et le constructeur automobile Volkswagen. «Nous cherchions une nouvelle approche afin d'atteindre encore plus de monde», explique Claudia Bucher, responsable de la campagne au bpa. «Les trois partenaires sont tous proches de notre public cible, disposent d'importants canaux de distribution et nous permettent de porter notre message sur les routes.»

Ainsi, le fameux slogan «Slow down. Take it easy» attire les regards dans de nombreux restaurants autoroutiers, stations-services

et shops, notamment aux pompes à essence, portes d'entrée, sur les tickets de caisse, serviettes, et même les vespasiennes. Les autocollants en vogue sont naturellement distribués gratuitement, avec 500 000 pièces produites pour l'année en cours. Par ailleurs, Volkswagen lance un modèle spécial qui sera le premier prix du concours Slow down et Migrol/migrolino développe même une ligne de produits sous le label «Slow down. Take it easy».

Il est évident que les entreprises partenaires en tirent également un bénéfice. Claudia Bucher: «C'est une situation gagnant-gagnant. Nous avons choisi les entreprises avec beaucoup de soin à la suite d'un appel d'offres public, elles sont toutes très sensibles à ce thème.» um



Personne ne peut éviter le slogan «Slow Down. Take it easy» au restoroute de Kempthal.